

12 septembre 2013 - Saviez vous que les gens qui ont des puits, peuvent avoir une meilleure qualité d'eau?

Nous aidons beaucoup de gens qui ont des problèmes d'eau, comme la dureté, les odeurs, les taches, l'eau jaune, problèmes microbiologiques, uranium, etc. Même s'ils font l'analyse microbiologique et l'eau est considérée potable, ça ne veut pas dire que l'eau est de belle qualité esthétique. La contamination chimique de l'eau potable peut également avoir une incidence sur la santé de la population. L'eau que l'on consomme doit être de bonne qualité afin d'éviter les risques de maladies, qu'elle provienne d'un puits individuel ou quelle soit distribuée par un réseau de distribution d'eau potable.

Il est recommandé de faire l'analyse des paramètres qui pourraient être dangereux à longue exposition s'ils dépassent les normes recommandées par Santé Canada. Ces paramètres doivent respecter les recommandations du règlement sur la qualité de l'eau potable du gouvernement du Québec.

Une certaine proportion de gastro-entérites attribuée à la présence de microorganismes est associée à la consommation d'eau potable. Alors il est recommandé de faire un suivi régulier pour les puits individuels.

Les Réseaux de distribution d'eau potable de 20 personnes ou plus ont la responsabilité d'assurer de fournir en tout temps une eau de qualité aux usagers. Par conséquent, l'eau distribuée doit respecter les normes microbiologiques, physico-chimiques et de traitements édictées dans le Règlement sur la qualité de l'eau potable du Ministère du Développement durable, de l'Environnement (MDDEP).

Le responsable d'un réseau de distribution doit prélever périodiquement des échantillons afin de s'assurer que l'eau desservie respecte la réglementation en vigueur. Lorsqu'un contaminant dépasse la norme dans un réseau de distribution, l'exploitant doit apporter des correctifs afin d'obtenir un retour à la conformité. Certains dépassements des normes peuvent entraîner des risques à la santé pour les utilisateurs, des recommandations de santé publique peuvent alors être émis, tel qu'un avis d'ébullition, de non-consommation ou de non-utilisation de l'eau potable.

Alors si nous possédons un puits individuel, il est aussi important de faire nos prélèvements périodiques des échantillons d'eau de notre puits, afin d'assurer la potabilité de l'eau.

Souvent nous avons des clients qui viennent d'acheter une propriété et ils réalisent après

quelques semaines que l'eau n'est pas parfaite.

Les questions à se poser avant d'acheter ou vendre une propriété :

- Est-ce que l'eau est potable? Vérifier plus que seulement l'analyse microbiologique, vérifier les paramètres qui doivent respecter les recommandations du règlement sur la qualité de l'eau potable du gouvernement du Québec.
- Le système d'approvisionnement d'eau rencontre-t-il les recommandations de la SCHL?
- Le système d'approvisionnement en eau potable est-il adéquat (capacité & performance) pour la propriété?
- Tous ces facteurs font la différence pour votre santé, qualité de vie et investissement dans votre propriété, vaut mieux savoir les coûts avant de prendre possession d'une propriété pour ne pas avoir de belles surprises après l'achat.

C'est pourquoi l'AESEQ travaille sur un programme pour protéger l'actuel propriétaire, le futur propriétaire, l'institution financière et l'agent immobilier, leur évitant ainsi bien des maux de tête.